



RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 00098

Numéro SIREN : 539 767 301

Nom ou dénomination : 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING

Ce dépôt a été enregistré le 02/06/2015 sous le numéro de dépôt 1355

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE THONON-LES-BAINS

10, Rue de l'Hôtel-Dieu - BP 60521
74203 THONON LES BAINS CEDEX
Tel : 04.50.72.13.20

RECEPISSE DE DEPOT

EPSILON

2 impasse de la source
Arcopole B
74200 THONON LES BAINS

V/REF :

N/REF : 2012 B 98 / 2015-A-1355

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE THONON-LES-BAINS certifie qu'il a reçu le 02/06/2015, les actes suivants :

Ordonnance du président en date du 28/05/2015

- Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes jusqu'au 31/05/2015

Concernant la société

3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING

Société par actions simplifiée

7 rue des Savoyances

74200 Anthy sur Lemman

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2015-A-1355 le 02/06/2015

R.C.S. THONON 539 767 301 (2012 B 98)

Fait à THONON-LES-BAINS le 02/06/2015,

L'un des Greffiers Associés



A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned over the bottom right of the official stamp.

N° ROLE : 205001766
DEMANDEUR : SAS 3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING
REPRESENTANT : EPSILON
OBJET : REQUETE
PROROGATION DU DELAI DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDONNANCE

NOUS, MONSIEUR PIERRE BERTRAND, PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE THONON LES BAINS, ASSISTE DU GREFFIER ASSOCIE, MAITRE PATRICK LOUISE,

VU LA REQUETE QUI PRECEDE ET LES MOTIFS Y EXPOSES,

VU LES DISPOSITIONS DES ARTICLES L 225-100 ET R 225-64 DU CODE DE COMMERCE,

AUTORISONS LE REPORT JUSQU'AU 31 MAI 2015 DE LA TENUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DEVANT APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2014 DE LA SOCIETE SAS EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING, DONT LE SIEGE SOCIAL EST SITUE A ANTHY SUR LEMAN 74200, 7 RUE DES SAVOYANCES, RCS THONON LES BAINS 539 767 301,

DISONS QUE LA PRESENTE ORDONNANCE SERA DEPOSEE AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE THONON LES BAINS.

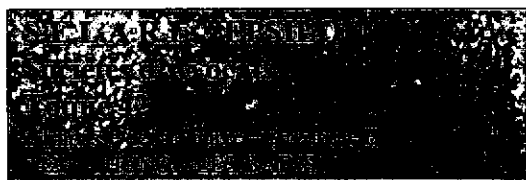
DISONS QU'EN CAS DE DIFFICULTES, IL NOUS EN SERA REFERE.

FAIT, LE

28/5/2015

LE GREFFIER ASSOCIE

LE PRESIDENT



REQUETE
AUX FINS DE PROROGATION DU DELAI DE REUNION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

à

Monsieur le Président du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE THONON LES BAINS

A la requête de :

Maître Baptiste WOESTELANDT, représentant la SELARL "EPSILON", Société d'avocats dont le siège est 2 Impasse de la Source – Arcopole B - 74200 THONON-LES-BAINS, inscrite au Barreau de THONON- LES-BAINS, agissant en qualité de mandataire de :

- **La Société "3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING"**, Société par actions simplifiée au capital de 450 000 Euros, dont le siège social est à 74200 ANTHY SUR LEMAN, 7 rue des Savoyances, immatriculée sous le numéro 539 767 301 au Registre du Commerce et des Sociétés de THONON LES BAINS, représentée par son Président, Monsieur Philippe VOGT,

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Que la société **"3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING"** a clôturé son dernier exercice social le 30 septembre 2014.

Que l'assemblée de la Société en vue de l'approbation des comptes sociaux devait être tenue au plus tard le 31 mars 2015.

Que un surcroît de tâches administratives empêche la réunion et la transmission au Comptable de la société, dans les délais requis, de toutes les pièces justificatives et empêche d'effectuer dans les délais légaux le contrôle des pièces comptables de ladite société.

Qu'en conséquence, les délais nécessaires à l'organisation dans les conditions légales de la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés ne peuvent être respectés.

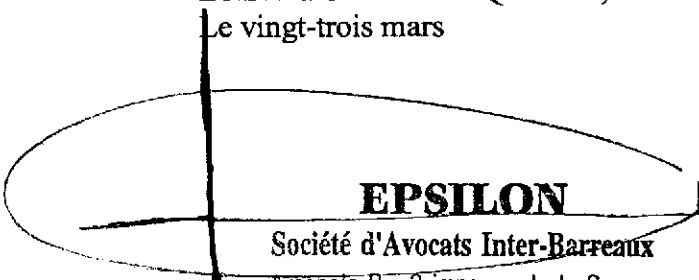
Que de ce fait, l'assemblée générale annuelle des actionnaires ne pourra pas être tenue avant le 31 mars 2015.

Que votre autorisation est nécessaire.

Qu'en conséquence, je sollicite qu'il Vous plaise, Monsieur le Président, de :

- Bien vouloir accorder à la société "**3 EFFICIENT EQUIPMENT & ENGINEERING**", conformément aux dispositions légales et statutaires, un report de délai de **DEUX MOIS**, soit jusqu'au 31 mai 2015, lui permettant d'organiser dans les conditions légales la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés, en respectant les délais de communication des comptes et documents légaux.

Et ce sera justice,
Fait à **THONON-LES-BAINS** (Haute-Savoie),
L'AN DEUX MILLE QUINZE,
Le vingt-trois mars



EPSILON
Société d'Avocats Inter-Barreaux
Arcopole B - 2 impasse de la Source
74200 THONON-LES-BAINS
Tél. 04 50 70 29 14 - Fax 04 50 71 90 52